



COMMUNE DE PUYMERAS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du mardi 20 janvier 2026 à 18 heures 00

L'an deux mille vingt-six et le vingt janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger TRAPPO, maire de la commune.

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Laure-Line DIEUDONNE, Manon YTIER, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Christophe DIANOUX, Olivier GIRARD, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, David SAMBUCHI, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO, Julien VERA.

Absent excusé : Michel FARE

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2025
- ✓ Désignation d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune
- ✓ Travaux de rénovation énergétique école
- ✓ Déclassement bâtiments publics
- ✓ Décisions municipales
- ✓ Urbanisme
- ✓ Questions diverses

Jean-Christophe DIANOUX est nommé secrétaire de séance

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du 9 décembre. Adopté à l'unanimité.

Délibération 2026_D01 : déclassement de bien relevant du domaine public

Conformément à l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, un bien d'une personne publique, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement.

Considérant que le bien communal cadastré F35, sis 8 place de la mairie, n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où les locaux administratifs de la commune ont été déménagés au 3 place de la Grande Fontaine ;

Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien depuis la fin du mois d'août 2025 ;

Monsieur le maire propose le déclassement de l'immeuble susnommé et son intégration dans le domaine privé de la commune.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

➤ APPROUVE la désaffectation de l'ensemble immobilier cadastré section F n°35 qui servait de locaux administratifs de la commune ;

➤ APPROUVE le déclassement de l'ensemble immobilier cadastré F 35 du domaine public et son intégration au domaine privé communal.

Affaires MAURER/BRIENNE contre Commune de PUYMERAS

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que Maître GUIN a demandé sa radiation du barreau au 31 décembre 2025.

Rénovation énergétique école

Les travaux vont débuter dès le début des vacances de février. L'arrière-cour a été nettoyée.

DOSSIERS URBANISME

1/ PERMIS DE CONSTRUIRE

a) Permis en cours d'instruction :

PA 08409424N00015M01 – FB2M – Modifications au permis de construire obtenu en février 2025

b) Permis accordés

PC 0840942500007 – ROUHIER Nicolas – le Prayau - Garage

PC 0840942500004 – GONDRAN Frédéric – Ancienne rte de Nyons : local commercial

PC 08409422N00006M01 – DINGEN Frank : régularisation travaux suite refus conformité

PC 08409424N0004T01 – SASU UPALE – 4 clos des Chaunes - Transfert de permis à M. VANELSTRAETE Filip

PC 08409422N0015M02 – ALAZARD Baptiste – 3 clos des Chaunes – sous-sol

PC 08409423N0011M02 – SPRINGAUX Philippe – 2 Clos des Chaunes – Modifications suite refus de conformité

- c) Permis refusés
PC 0840942500008 BREMOND Marjorie – chemin du Moulin – travaux sur construction existante : Ne respecte pas le PLU

2/ DEMANDES DE TRAVAUX

- a) Dossiers en cours d'instruction :
DP 0840942500021 – AGON Manon – Ch. de Villedieu – Piscine
DP 0840942500030 – GOZLAN Margot – ch. Jas – Division parcellaire
DP 0840942600001 – BREMOND Marjorie – ch. du moulin – réfection toiture
- b) Dossiers instruits et accordés :
DP 0840942500026 – DESSALLES Vincent – 1747 ch. Piégon – Piscine
DP 0840942500028 – GOZLAN Margot – chemin du Jas – Division terrain **DOSSIER ANNULÉ PAR LE PETITIONNAIRE**
DP 0840942500031 – CHEVILLON – Réfection toiture
DP 0840942500029 – ENERGY EXCELLENCE (RICOU Maria) – Panneaux solaires
- c) Demande refusée
DP 0840942500027 – EKO HABITATION (CUENCA Philippe) – 10 av. Verdun – Panneaux solaires

3/ DEMANDE DE CU

- a) CUb 084094250006 – MICHEL Huguette – 151 rte de Mérindol

Contentieux urbanisme :

ROLLAND Robert : pour rappel, mémoire en défense déposé au Tribunal Administratif de Nîmes le 22 juin 2025.

MAURER / BRIENNE : requêtes auprès du Tribunal Administratif de Nîmes demandant :

- Le retrait de la délibération approuvant le PLU : mémoire en défense déposé au Tribunal Administratif de Nîmes le 30 octobre 2025
- Le retrait du permis d'aménager chemin du Jas

QUESTIONS DIVERSES

Fiscalité directe locale : rappel annuel des délibérations en vigueur sur la commune.

Affaire Laure GUILLARD : la responsabilité de la commune a été reconnue par les assurances. L'assurance de la commune a pris les frais de réparation en charge.

Remerciements à l'entreprise AUBERT pour le nivellement gracieux d'une partie des chemins forestiers.

Et à l'Epi Fanny pour les gâteaux des rois et les viennoiseries offerts à la cantine.

Séance levée à 19 h 03